

Réf. : AP/CG/JV/est

Lausanne, Mars 2021

Madame, Monsieur,

L'automne prochain, votre enfant entrera en principe au degré secondaire (Cycle 3) et suivra ses trois dernières années d'école obligatoire en voie générale (VG) ou en voie pré-gymnasiale (VP). Ces deux voies ouvrent de nombreuses perspectives de formation et de carrière, que l'on passe par la formation professionnelle ou la formation gymnasiale.

Le dépliant ci-joint évoque ces perspectives après l'école obligatoire, soit l'apprentissage, l'école de maturité ou l'école de culture générale.

Le système suisse de formation est connu pour sa souplesse et sa perméabilité. Quelle que soit la voie secondaire suivie, ces trois filières de formation sont accessibles à tous les élèves, moyennant selon les cas un raccordement. Par la suite, des passerelles permettent, par exemple, de passer de l'apprentissage à l'Université ou de l'école de maturité aux Hautes écoles spécialisées.

Ainsi, une orientation en voie générale ou en voie pré-gymnasiale ne présage en rien de l'avenir de votre enfant, dont tous les projets restent possibles.

C'est bien volontiers que nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire aux informations que vous trouverez dans ce dépliant. N'hésitez pas à consulter les sites internet mentionnés ou à vous adresser au Centre d'orientation de votre région.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce qui précède, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Alexandra Petrovitch



Directrice OCOSP

Annexe : ment.
Copie : aux Directions des établissements scolaires concernés